

Compte rendu de la séance du 03 juillet 2015

Secrétaire(s) de la séance : Jean-Luc DELOR

Ordre du jour:

- Délibération par rapport au projet éolien de Champcate
- Délibération concernant la DM pour l'amortissement des fonds de concours du SDEE (annulée)
- Contrats avec le Conseil Départemental
- Audit de sécurité pour la RD 806
- Remplacement de Mme Astruc Pilar et Mme Mannella Joséphine
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

[Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Chastel Nouvel et Rieutort-de-Randon \(DEL 2015 07 01\)](#)

Vu l'arrêté préfectoral n°2015513-0009 du 2 juin 2015 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par la Société Centrale Eolienne de Champcate en vue d'obtenir l'autorisation d'un parc de 5 éoliennes sur les communes de Chastel Nouvel et Rieutort-de-Randon,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la réalisation du projet.

Voté à l'unanimité.

Florence Jourdan-Osty n'a pas participé au vote.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Chastel Nouvel, le 3 Juillet 2015.

Le Maire,

Didier BRUNEL

Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Terre de Randon (DEL 2015 07 02)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de statuts modifiés pour la Communauté de Communes de la Terre de Randon.

Les modifications apportées seraient les suivantes :

Article 4 : « Groupe de compétences obligatoires »

1 - Création, aménagement et entretien de la voirie

- « *Création et **entretien** de sentiers de randonnée* »

2 - Action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

- « ***Soutien des activités agricoles et forestières*** »

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'adopter les modifications apportées aux statuts.

Voté à l'unanimité.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Chastel Nouvel, le 3 Juillet 2015

Le Maire,

Didier BRUNEL